



Annexe 8

Construction des désaccords féconds

Fiche méthodologique Pacte civique établie par JC Devèze et JL Berger (Janvier 2013)

Cette fiche a été établie à partir des deux exercices de construction des désaccords conduits à Grenoble le 12 octobre 2012, animé par et Céline Poret et Patrick Viveret, et à Paris le 8 janvier 2013, animé par Dominique et Patrick Viveret.

Conditions de mise en œuvre

Réunir un groupe de personnes qui sont d'accord pour accueillir le fait qu'elles n'ont pas toutes les mêmes positions sur un thème en débat qui les intéresse beaucoup, car elles se sentent concernées par ses enjeux. Elles doivent être prêtes à écouter d'autres avis pour mieux préciser leur propre position, ouvertes au dialogue, désireuses de surmonter leurs craintes et de maîtriser leurs émotions.

Le recours à cette méthode suppose au préalable d'avoir réfléchi à sa pertinence par rapport au public et au thème ; ainsi, dans le cas de Notre Dame des Landes, la situation est actuellement trop émotionnelle pour l'utiliser avec les acteurs concernés par ce dossier dans la région de Nantes.

Il n'est pas normalement nécessaire d'envoyer au préalable un dossier sur le thème traité. En cours de démarche, on peut aller chercher des points d'information et de clarification sur internet.

Thème en débat

Normalement le thème retenu est fixé à l'avance, quitte à le préciser en début de démarche (à Paris, un exercice montra l'ambiguïté de la formulation du « mariage pour tous »).

S'il s'agit d'une expérimentation/formation à la méthode, il peut être déterminée le jour même (ce fut à Grenoble « pour ou contre le nucléaire »).

Animation

Les deux animateurs (ou animatrices) du processus doivent nécessairement adopter une position de neutralité par rapport au thème du débat. Les deux animateurs se répartissent les tâches, l'une par exemple animant l'ensemble de la démarche, l'autre l'assistant alors pour disposer les autocollants remplis par les participants, écrire des éléments importants au tableau, aider à animer et à reformuler l'avancement des échanges, etc.

Si tout le monde est en phase avec le processus, l'animation pour un petit groupe peut être faite avec des relais en interne à certaines phases.

Nombre de participants et moyens matériels

De 5 à 50 personnes, dans une salle aux dimensions requises, avec des sièges, deux paperboards, un espace pour coller des autocollants, des fournitures (autocollants de couleur différente, feutres, cartons de couleur si on veut faire voter, etc.).

Si le groupe est trop important, on peut constituer un sous-groupe représentatif qui fonctionne sous l'observation active de la grande assemblée, ou recourir à des outils bureautiques plus sophistiqués.

Durée

Ce type d'atelier se déroule d'ordinaire sur une journée. On peut fonctionner aussi sur plusieurs jours en séances séparées consacrées aux phases successives, en laissant reposer les choses entre deux.

Démarche proposée (à adapter en fonction de chaque situation et de chaque thème)

On peut adopter par exemple une démarche en quatre temps, après la présentation de la démarche :

- + réduction de l'opacité du thème traité, ce qui peut être fait en recourant à une cartographie de la façon dont les participants abordent le sujet,
- + clarification du thème grâce à des débats mouvants,
- + constructions des désaccords, mais aussi relevé des points d'accord et des points nécessitant des recherches complémentaires
- + traitement des désaccords

1 - Première étape : la cartographie (60 mn)

Chaque participant, assis en cercle, est invité à remplir des post-it de couleurs différentes :

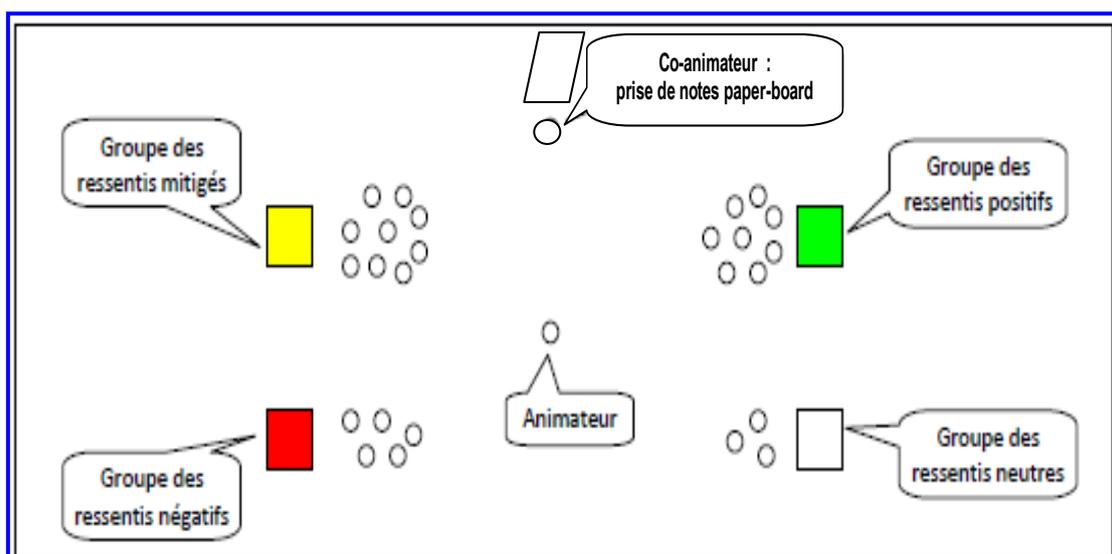
- + les jaunes énonçant les questions de clarification qu'il se pose sur le thème ;
- + les verts formulant ses points d'accord par rapport au mariage pour tous,
- + les rouges formulant les problèmes qu'il avait par rapport au mariage pour tous,
- + les violets formulant les avis mitigés par rapport au mariage pour tous.

Chaque participant affiche sur un mur ces post-it en lisant ce qu'il a dessus, un animateur les mettant en quatre colonnes selon leur couleur et regroupant ceux qui traitaient de sujet proche.

Cette cartographie donne déjà lieu à un premier débat qui permet de cadrer les points forts de débat et de repérer des expressions et mots à examiner grâce aux débats mouvants.

2 – Seconde étape : débats mouvants (avec les quatre coins) (60 mn)

Cette étape a pour but de **révéler les sentiments, les ressentis que chacun éprouve au sujet des mots** clés employés autour du thème débattu. Il s'agit ainsi d'approfondir de ce qui est sous-tendu par les mots ou expressions utilisées. On est ainsi successivement invités à se regrouper selon nos ressentis selon diverses expressions (par exemple « mariage homosexuel », « mariage pour tous », « union civile », « Pacs »), en nous répartissant à chaque fois en quatre groupes disposés en carré selon les ressentis éprouvés à l'évocation des mots proposés.



L'animateur interroge des personnes de chaque groupe en les invitant à exprimer les ressentis qui les ont conduits à se positionner de la sorte. Les projections, les associations symboliques ou émotionnelles que chacun met derrière le mot en question peuvent être explicitées. L'animateur fait des arrêts sur image au sujet des processus de groupe.

L'intelligence sensible et corporelle est éclairée. Des mouvements peuvent avoir lieu : en écoutant ce qui

se dit, des personnes se déplacent, changent de groupe ou sont tentées de le faire.

Une synthèse à partir des ressentis selon les expressions est faite par l'animateur au terme de cette étape. Il est mis en évidence que, selon les mots ou expressions employées, on peut se situer dans des topographies complètement différentes.

3 – Troisième étape : la construction des désaccords et le relevé des points d'accord et de recherche (60 mn)

Assis de nouveau en cercle, chacun énonce ce sur quoi il lui semble qu'il y a eu clarification et donc possibilité d'accord, encore confusion et donc désaccord potentiel, point nécessitant des recherches complémentaires. Un animateur les inscrit au tableau au fur et à mesure en trois colonnes : accord, désaccords, points de recherche.

4 – Quatrième étape : Le traitement des désaccords (60 mn)

L'animateur demande aux participants qui le veulent de réexprimer des désaccords qui leurs semblent importants, en énonçant leur position, puis il vérifie que cette position est controversée par au moins un participant.

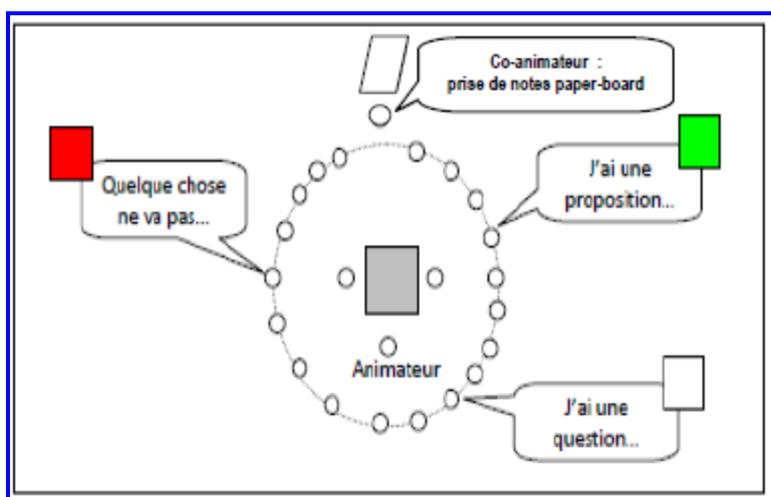
Ensuite il est approfondi des points de désaccords qui peuvent être choisis par vote avec des cartons.

Pour chaque point de désaccord retenu, on fait à chaque fois s'exprimer des personnes d'opinion si possible très différente. On peut faire ainsi faire évoluer des positions, mieux formuler chaque désaccord, l'approfondir, etc, et ceci en demandant aux tenants de chaque avis opposé de repérer ce qui est recevable dans la position de l'autre, et donc ce qui doit être pris en considération dans le point de vue que je ne partage pas ; l'objectif est alors d'enrichir le débat et de faire évoluer les positions.

C'est une des phases les plus délicates, car elle demande à chaque intervenant de reconnaître ce qu'il y a de juste dans l'expression adverse, et ce sans qu'il soit forcément demandé d'abandonner complètement son positionnement initial.

Variante avec un groupe pas trop nombreux en cas de désaccords bien identifiés

Deux personnes d'opinions opposées sont invitées à s'exprimer à tour de rôle pour expliciter leurs positions. Les membres du cercle peuvent intervenir de 3 façons : lever un carton vert, ce qui signifie « J'ai une proposition à faire » ; lever un carton blanc : « J'ai une question » ; lever un carton rouge : « A mon avis, il se passe quelque chose qui bloque le débat ». L'animateur distribue la parole : tantôt aux interlocuteurs au centre du cercle, tantôt aux intervenants du cercle qui lèvent un carton.



Conclusion de la réunion

L'ensemble de la démarche est pleinement réussie si, en fin de réunion, on se met d'accord sur la liste des points d'accord et de désaccord, sur les données à éclaircir et sur les points importants qui devraient donner lieu à des approfondissements ou débats ou constructions de désaccords. Dans certains cas, il peut être proposé des suites (décisions à prendre, positions à faire connaître, actions à mener, groupe de travail à créer, nouveaux débats...).

En cas de blocage

Si certains protagonistes se bloquent du fait d'une trop forte implication émotionnelle dans l'étape 4, on peut demander à d'autres personnes de venir les remplacer.

S'il y a des conflits de pouvoir ou d'intérêt, il est recommandé de repérer des personnes neutres, non partie prenante du conflit, qui puissent être des alliées au niveau du processus.

Évaluation

Il est recommandé de prévoir une évaluation à la fin, si possible en faisant s'exprimer par oral les participants qui le souhaitent.

Documents de sortie

On peut écrire un document avec la cartographie, les points clés d'accord et de désaccord, la liste des points à instruire, les suites à donner.

Bénéfices attendus de la démarche

Ce processus bien conduit peut avoir plusieurs résultats, en particulier les suivants :

- + amener tout le monde au même niveau de conscience par rapport au thème débattu ;
- + partager des informations et faire prendre conscience de celles à approfondir ;
- + éliminer certaines tensions ou au moins de mieux les gérer, les surmonter ;
- + favoriser l'éthique du débat et donc des dialogues intérieurs et extérieurs conduisant à rapprocher des positions (changements de posture par un recul de la peur au bénéfice d'un apprivoisement de la différence) ;
- + permettre d'inscrire la construction des désaccords dans une démarche plus large, avec mise en œuvre de points d'accord, traitements appropriés de points de désaccords (par exemple prévoir dans une loi une étape d'évaluation pour examiner si les objections non retenues ne doivent pas l'être à nouveau au regard des résultats obtenus comme ce fut le cas pour la bioéthique) ;
- + mobiliser les capacités d'écoute, d'expression, de dialogue, d'intelligence collective.

PS 1 Un certain nombre de **questions mériteraient d'être approfondies** : application de la méthode dans des groupes plus hétérogènes ou moins bien disposés, l'importance de définir les mots au préalable, l'adaptation de la méthode à des temps plus courts, l'intérêt de disposer de repères (rappels historiques, données chiffrées, présentation élaborée d'arguments), la façon en cas de dissensus d'obtenir un consentement en s'appuyant sur une majorité qualifiée et en respectant l'avis minoritaire qui doit être mémorisé pour réactivation éventuelle en cas de difficulté.

PS 2 Pour le **pacte civique, il a été fait diverses suggestions** :

- + poursuivre la construction des désaccords si le thème traité renvoie à des aspects complexes qui n'ont pu être traités (exemple, dans le cas du mariage pour tous, de l'intérêt de poursuivre sur la famille compte tenu de la loi en préparation pour fin mars) ;
- + organiser avec d'autres associations des formations de formateur à cette méthode ;
- + pour certaines élaborations difficiles de prises de position, de réformes et de lois, organiser au préalable des constructions de désaccords avec des citoyens intéressés ;
- + enrichir la boîte à outils du Pacte civique des méthodes permettant d'améliorer la qualité de la vie démocratique ;
- + rendre compte dans le cadre de l'observatoire citoyen de la qualité de notre démocratie des démarches de construction de désaccord que nous avons conduit ou suscité.

Pour avoir plus d'informations, se reporter à la fin du livre de Patrick Viveret « Pourquoi ça ne va pas plus mal ? »